Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 029-212901953-20260227-D_915_250226-DE

Commune de Plouguerneau
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25 février 2026
--oOo--

Nombre de conseillers :

En exercice	29
Présents	25
Votants	29

Date d'envoi de la convocation : 19 février 2026

Le Conseil Municipal de PLOUGUERNEAU s'est réuni le 25 février 2026 à 18h30 à l'Espace Culturel ARMORICA en séance publique sous la présidence de Monsieur Yannig ROBIN, Maire.

SECRETAIRE DE SEANCE : ALAIN ROMEY élu à l'unanimité.

ETAIENT PRESENTS : Yannig ROBIN - Marie BOUSSEAU - Andrew LINCOLN - Léonie MOISAN - Marcel LE DALL - Naïg ETIENNE - François MERIEN - Catherine LE ROUX – Nathalie VIGOUROUX - Arnaud HENRY – Michel TREBAOL - Alain ROMEY - Nadine ABJEAN - Hervé PERRAIN - Arnaud VELLY – Amélie CORNEC - Christian LE GOASDUFF - Cécile DECLERCQ - Yannik BIGOUIN - Hélène SALAUN – Marine JACQ - Lédie LE HIR - Yann DROUMAGUET – Eric LE BRIS – Sylvie ARZUR

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :
Anne-Marie LE BIHAN procuration à Christian LE GOASDUFF
Isabelle PASQUET procuration à François MERIEN
Maximilien BRETON procuration à Amélie CORNEC
Bruno COATEVAL procuration à Eric LE BRIS

Nomenclature ACTES 9.1.5	CONVENTION DE PARTENARIAT DU CHALLENGE SPORT ET CULTURE UN TEMPS PARTAGE 2026

Le Collectif29 "Accueillir la différence" est une association de Landéda qui veut faire de l'inclusion l'affaire de tous. Convaincu que l'inclusion sociale ne se décrète pas mais se prépare et se construit avec tous les acteurs de la vie citoyenne, l'association a décidé d'organiser pour sa quatrième édition un Challenge sport et culture le samedi 25 avril 2026.

L'objectif du Collectif29 est de :

1. Montrer combien la pratique, en milieu ordinaire, d'une activité en équipe mixte, permet de prendre confiance, d'oublier la différence, en trouvant chacun un intérêt, du sens et du plaisir.

2. Faire de cette journée une sortie exceptionnelle. Nous avons tous une famille, une activité professionnelle et la grande chance de pratiquer une activité sportive ou culturelle en association dans nos communes, partageons ce tiers temps avec les personnes en situation de handicap et leur famille au sein de notre commune.

3. Sensibiliser à l'importance d'une pratique régulière, accessible et de proximité et au droit du choix de pratiquer en milieu ordinaire ou entre pairs.

Cet événement va se dérouler dans 20 communes avec le soutien des associations sportives et culturelles de ces communes.

A Plouguerneau, elle est programmée à la salle Jean Tanguy de 9h30 à 16h avec la participation de la Chorale Entre Terre et Mer, du Tennis de Table des abers, de l'Espérance de Plouguerneau et du CA Paluden. La section Foot adapté du club Arzelliz de Ploudalmézeau, le Handisport Brest ainsi que la chorale inclusive Sémaphore du Conquet seront présents.

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 029-212901953-20260227-D_915_250226-DE

Le principe de cet événement est de favoriser la cohabitation des publics, de permettre à chacun de s'épanouir et vivre sa différence le temps d'une journée. Les activités se feront avec des groupes constitués de personnes en situation de handicap et de personnes valides.

Pour atteindre cet objectif, l'association Collectif 29 coordonnateur de cette journée a besoin que la commune soit l'organisateur de cette journée et que les associations sportives et culturelles de la commune en soient les animatrices.

La commune souhaite poursuivre son soutien à ce projet.

A ce titre, il est proposé au Conseil municipal d'approuver la convention jointe à la présente délibération, qui fixe les modalités du partenariat, et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

Annexe : Convention Challenge sport autrement 2026

Avis du Conseil Municipal : favorable à l'unanimité (29 voix).

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme en Mairie le 2 mars 2026

Le Maire,
Yannig ROBIN

Le secrétaire de séance,
Alain ROMEY